

# Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France

Société nationale des antiquaires de France. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France. 1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

Sat(urno) Aug(usto) sac(rum).

Lolius Rogatus sac(erdos) de pecoribus v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

« On remarquera que ces stèles présentent une disposition uniforme. Elles sont divisées en trois registres : le premier montre le buste de Saturne seul ou accompagné d'attributs ; le second renferme le sacrificateur accomplissant le vœu ; le troisième contient l'inscription.

« Plusieurs bas-reliefs votifs en l'honneur de Saturne trouvés à Sétif, Mons et Djimilah, présentent la même disposition. Dans quelques-uns cependant, le nom du dieu se trouve au-dessous du premier compartiment, tandis que les noms des consécrateurs sont gravés au-dessous du second ; le troisième contient alors la représentation de la victime offerte<sup>1</sup>.

« La stèle n° 3 porte deux fleurs dans le second registre ; le buste de Saturne est accompagné de ces mêmes fleurs dans deux autres monuments trouvés, l'un à Mons<sup>2</sup> et l'autre à Djimilah<sup>3</sup>. Quant au lion sculpté à la droite de Saturne, on le retrouve comme attribut du même dieu soit seul<sup>4</sup>, soit entre les deux Dioscures<sup>5</sup>. »

M. Henri Bordier rappelle à la Société que dans l'une de nos dernières réunions, M. J. Quicherat fit mention d'une inscription dédiée au dieu gaulois *Ouniorix*, en l'annonçant comme tirée d'un volume écrit et dessiné de la main de Pierre-Clément Grignon, auteur de la découverte des antiquités de la montagne du Châtelet, entre Joinville et Saint-Dizier (Haute-Marne). Ce volume contient l'original du mémoire que Grignon lut à l'Académie des ins-

1. Voir : *Explor. scientif. Archéologie* par Delamare, pl. 93, n° 2 ; 94, n° 4 ; deux stèles provenant de Mons. *Architecture* par Ravoisié, I, pl. 56, monument trouvé à Djimilah.

2. Delamare, l. c. pl. 94, n° 5.

3. Ravoisié, l. c. I, pl. 56.

4. Bas-relief de Mons : Delamare, l. c. pl. 96.

5. Bas-reliefs de Sétif : Delamare, pl. 80, n° 1 ; pl. 82, n° 3. — I. A. n° 3317.

criptions, le 17 juillet 1772, sur sa découverte<sup>1</sup>, plus deux plans des fouilles, l'un manuscrit, l'autre gravé ; plus une série de 168 dessins et lavis<sup>2</sup>, tous (sauf trois ou quatre placés vers la fin) représentant les différents groupes d'objets trouvés au Châtelet. Grignon l'avait probablement remis à M. Bertin, ministre du roi Louis XV, qui lui avait fait obtenir des fonds en 1772 pour la continuation de ses travaux. Ce volume appartient depuis plus de vingt ans à M. Bordier qui le fait passer sous les yeux de ses confrères. Il avait pensé, avec M. Quicherat, que dans le nombre très-considérable d'objets gallo-romains ainsi conservés par les soins de M. Grignon, il pouvait s'en trouver qui n'auraient pas laissé d'autre trace que ces dessins, et que la Société des Antiquaires de France pourrait utilement accueillir dans ses Mémoires une note qui les reproduirait et les tirerait de l'oubli. M. Bordier rend compte de quelques recherches auxquelles il a dû se livrer pour exécuter ce projet. Il s'est mis en quête d'abord des travaux qui ont été publiés sur les antiquités du Châtelet, puis du sort des objets découverts par Grignon ; en troisième lieu des travaux qui ont pu être exécutés au même endroit après lui, enfin de l'état où en sont aujourd'hui les choses. Il résume ces différents points dans la note suivante :

« La montagne du Châtelet, proéminence isolée qui s'élève à 200 pieds environ (68 mètres) au bord de la Marne, est environnée à sa base par plusieurs villages, Gourzon, Fontaines, La Neuveville, et par une forge appelée Bayard. Grignon était le maître de la forge, et ce fut en observant ce monticule au pied duquel il vivait, en réfléchissant, en

1. En 24 pages in-folio, suivies de 18 pages de dessins (avec explications) relatifs aux découvertes de 1772. Il ne paraît pas avoir été imprimé et ne mérite plus de l'être.

2. Divisés par Grignon lui-même en neuf cahiers dont le troisième manque, et quelques feuillets manquent çà et là dans les autres. Les numéros I à VI se rapportent aux fouilles de 1773, et les autres à celles de 1774. Ce sont vraisemblablement les premiers cahiers de ces dessins, dont il dit dans son premier Bulletin (p. xcvi) : « Nous dessinâmes toutes ces pièces sur 80 planches in-folio. Nous eûmes l'honneur de les présenter au Roi en mars 1774 et d'en expliquer les sujets à Sa Majesté. »

se demandant pourquoi la terre y était noirâtre, pourquoi le plateau présentait des dépressions singulières, pourquoi certaines places étaient réfractaires à la culture, qu'il en vint à se persuader que des ruines y pouvaient bien être ensevelies. Il ne s'était pas trompé : c'étaient les ruines d'un camp romain, d'un *castrum* ; mais il crut avoir découvert une ville antique et se donna beaucoup de peine pour en déterminer le nom à l'aide de César et des autres historiens de l'antiquité. Ses travaux eurent aussitôt un grand retentissement ; il n'y avait pas vingt ans que Pompéi était sorti de terre ; c'était la première fois qu'on faisait en France une fouille considérable dans des vues purement scientifiques ; Grignon acquit de suite une célébrité. Il publia en 1774 et 1775 deux *Bulletins*<sup>1</sup> dans lesquels il rendait compte des travaux qu'il exécutait sur les lieux et qu'il commençait par cette phrase de satisfaction : « L'empressement des savants et des curieux à s'informer du succès des fouilles que nous faisons par ordre du Roi et aux frais de Sa Majesté, nous détermine à répondre collectivement à toutes les lettres que nous avons reçues de différents pays et de presque toutes les provinces du royaume<sup>2</sup>, par un détail succinct des antiques que nous avons recueillies cette année, depuis le 6 avril jusqu'à ce jour 31 mai. »

« Mais sa gloire fut de courte durée. Il raconte avec indignation l'étonnement des curieux qui, venus de Paris pour

1. *Bulletin des fouilles faites par ordre du roi, d'une ville romaine, sur la petite montagne du Châtelet, entre S. Dizier et Joinville-en-Champagne, découverte en 1772 par Grignon, maître de forges à Bayard, correspond. de l'Acad. royale des Insc. et Belles-Lettres, de celle des Sciences de Paris, associé de celle de Châlons. A Bar-le-Duc, 1774 ; LXXX pages in-8°. — Second Bulletin des fouilles, etc., 1775, p. LXXX et CCXLIV, avec un plan gravé de l'emplacement des fouilles. Ces opuscules sont devenus fort rares.*

2. Parmi ces correspondants figurait une très-intelligente femme, que du haut de sa science, toute fraîche et grossière, il traite ainsi : « Une dame, qui garde l'*incognito* dans le journal politique de ce mois, demande si la ville qui exista au Châtelet n'est pas ALESIA. Plus réservé que Molière, nous ne tournerons point en ridicule les recherches historiques que fait cette dame sur l'objet dont nous nous occupons et qui fixe l'attention du public. »

visiter sa ville antique, n'y surent apercevoir que des pierres informes, des pots cassés et des morceaux de fer mangés de rouille. Le fameux cardinal de Rohan fut du nombre. Il passait par le village de Gourzon sur la fin de 1774 pour se rendre à son château de Saverne; il voulut voir les fouilles et ne dissimula point son désappointement. Il paraît que huit jours après les travaux cessèrent.

« Cependant Grignon avait certainement recueilli beaucoup d'objets précieux, tels que l'inscription ci-dessus rappelée par M. Quicherat; un célèbre *Dis pater* en bronze qui porte sur l'épaule gauche une sorte de baudrier, auquel pendent une dizaine d'ornements en forme d'S dont on n'a pas encore deviné la signification; un grand nombre d'autres statuettes en métal ou en pierre, de belles poteries, une quantité innombrable d'ustensiles et d'objets usuels; enfin plus de huit mille pièces de monnaie des quatre premiers siècles de l'empire romain, et un millier de gauloises<sup>1</sup> sans

1. Il ne sera pas sans intérêt pour les études si persévérantes dont la numismatique gauloise est aujourd'hui l'objet, de résumer les observations faites par Grignon sur ce sujet. Le millier de monnaies gauloises qu'il avait trouvées se décomposait ainsi :

Un type dont il y avait, dit-il, plusieurs exemplaires.

Un type dont il y en avait quatre.

Douze autres types dont il n'y avait qu'un seul exemplaire.

Un dernier type comportant quelques faibles variétés composait tout le reste à lui seul.

Quel est ce dernier? Grignon le décrit ainsi (aux pages clxiiij et xxviiij) : « Elles sont relevées du côté de la figure qui présente une tête joufflue ceinte d'un diadème; elles sont plates du côté du revers, où l'on voit une figure d'animal approchant de celle du cheval, entre les jambes duquel on distingue la partie supérieure d'une fleur de lys. Ces médailles se coulaient dans des moules de terre grossièrement faits. » C'est évidemment la monnaie des *Leukes* dont il veut parler. Cette peuplade du territoire lorrain avait son centre à *Nasium* près Toul, et embrassait aisément le Châtelet qui n'est qu'à une dizaine de lieues de là, juste une étape. Elles étaient d'une coulée bien primitive puisque Grignon ne sut pas reconnaître dans l'animal « approchant du cheval » un sanglier, et il faut noter qu'en effet il insiste à plusieurs reprises sur ce que tous les débris gaulois qu'il a trouvés étaient toujours dans la couche la plus basse du sol et recouverts entièrement par les couches romaines. Cette présence d'une masse des monnaies propres au pays, sur la montagne du Châtelet, est un fait des plus probants à l'appui de la thèse sur laquelle insistent aujourd'hui les numismatistes, à savoir que l'inspection attentive des lieux

compter les masses rendues méconnaissables par l'oxydation. L'inventeur avait donc le droit de mettre, comme il le fit à la fin de son Bulletin second, cette date solennelle : « De notre *Museum*, en mai 1775. »

« Il mourut en 1784, et son *Museum*, après sa mort, fut acheté par l'abbé de Tersan. Cet antiquaire distingué trouva dans l'acquisition qu'il avait faite la matière d'une étude considérable qui paraît l'avoir occupé pendant le reste de sa vie. Il conçut le projet de publier tous les monuments recueillis par Grignon, en les rapprochant des

où les trouvailles sont faites et de la manière dont elles sont composées, est un élément essentiel pour la détermination des monnaies gauloises. Il n'y a pas moins de fruit à tirer des autres indications que Grignon fournit en décrivant assez bien, comme on vient de le voir, les types dont il parle, pour qu'ils soient parfaitement reconnaissables.

Le type dont il y avait « plusieurs » exemplaires portait, au droit, « une tête de mouton et au revers un ours. » — C'est la monnaie au bucrâne attribué aux *Catalauni* par quelques numismatistes, et mieux peut-être aux Lingons.

Le type dont il y avait quatre exemplaires représentait « une espèce de figure humaine entière, dont l'œil occupe la plus grande partie du visage, tenant d'une main une espèce de flambeau ardent, et de l'autre un cercle ; au revers la figure ébauchée d'une espèce d'ours, et au-dessus un monogramme qui ressemble à un C et un N unis ensemble sans qu'ils soient enlacés. » — Ce prétendu monogramme est un serpent, mais la pièce, parfaitement reconnaissable, appartient aux *Catalauni*.

Les douze types en exemplaire unique, sont : 1, DVRNACVS-DONNVS ; 2, ATEVLA-VLATOS ; 3, VOLC AREC ; 4, CIA (c'est-à-dire *Ciamilos* ou *Giamilos*) avec l'oiseau perché ; 5, un semblable avec l'oiseau becquetant à terre ; 6, un à deux oiseaux avec ailes éployées, un serpent et une croisette (*Carnutes*) ; 7, l'oiseau des Sénon à la légende ILLVCCI ; 8, la pièce plus connue aujourd'hui sous le nom de *tres Gallia*, portant au revers l'ethnique REMO ; 9, le SOLIMA (Grignon avait lu seulement SOA) en argent ; 10 le griffon des *Mediomatrices* (qu'il dit être de grand bronze, tandis que nous ne le connaissons aujourd'hui qu'en or) ; 11, une pièce de laiton (il veut dire d'électrum) « qui porte une tête, dont une mèche de cheveux lui pend sur la face et se boucle sur le milieu du nez ; » c'est encore très-probablement le type des *Mediomatrices*, n° 9026 du Cabinet de France ; 12, un type trop vaguement vu et décrit par Grignon pour que nous le reconnaissons, savoir : « une tête tournée à gauche et un cheval ayant une roue entre les jambes (argent fourré). »

Langres, Châlons, Reims, Metz, voilà donc la monnaie étrangère représentée en quantité si minime au Châtelet ; c'est la monnaie de tout le voisinage. Deux seulement sont d'un peu loin, du territoire carnute.

objets similaires qu'on avait trouvés ailleurs, principalement dans les Gaules ou en Italie, et en classant le tout au point de vue industriel, c'est-à-dire par groupes de fabrication. Il mourut en 1819, avant d'avoir terminé, mais ayant fait graver déjà, sur ce plan, cent grandes planches in-folio. Un autre antiquaire qui l'aidait dans ce travail, Grivaud de la Vincelle, y joignit 30 planches de plus, rédigea pour mettre en tête du tout 34 pages d'introduction, et fit paraître dans le courant de l'année 1819 le beau volume in-folio qui porte le titre suivant : *Arts et métiers des anciens représentés par les monuments, ou Recherches archéologiques, servant principalement à l'explication d'un grand nombre d'antiquités recueillies dans les ruines d'une ville gauloise et romaine, découvertes entre Saint-Dizier et Joinville, départem. de la Haute-Marne, et accompagné de 130 planches gravées au trait ou ombrées; ouvrage qui peut servir de supplément aux recueils de Montfaucon, du comte de Caylus, de d'Agincourt, etc.* Après une publication d'une telle importance et d'une telle étendue, il n'y a plus lieu de songer à faire profiter nos Mémoires des dessins de Grignon, mais je pense qu'il n'en sera pas moins intéressant de savoir ce qu'il est advenu, depuis la mort de Grignon, des antiquités du Châtelet, et l'état dans lequel le lieu se trouve aujourd'hui.

« En 1840 parut un opuscule intitulé : *Notes archéologiques sur les fouilles faites et les monuments découverts sur la montagne du Châtelet située près de Fontaines (Haute-Marne)*, par M. A. Phulpin, prêtre, bachelier de Sorbonne et curé du petit village de Fontaines. (Neufchâteau, impr. de Victor de Mongeot, 1840 -viii et 147 pag. in-8°.) On apprend par ce petit volume que le vénérable curé Phulpin avait alors 83 ans, qu'il n'avait cessé depuis son entrée en fonctions de s'occuper de la montagne du Châtelet, de la fouiller, de la surveiller, et qu'il y était arrivé en 1785, un an après la mort de Grignon. Il acheta une grande partie des terrains à exploiter, et il y venait travailler tous les jours aidé par une troupe de jeunes gens qui étaient des élèves que leurs parents avaient mis en pension chez lui.

Son attention se porta presque uniquement sur les monnaies. Il trouva un jour 200 pièces romaines en or d'un seul coup; quant aux monnaies gauloises, elles étaient en si grande abondance dans les terrains anciens que, dit-il, « nous ne daignons pas les ramasser » (p. 33). Cependant il fait l'énumération, en 27 paragraphes, d'autres objets qu'il avait recueillis, tels que : un vase en bronze, doré à l'extérieur et argenté à l'intérieur, deux patères de bronze, des boucles d'argent, des cuillers d'argent et de bronze, des lampes, des lacrymatoires; une « quantité extraordinaire » de fibules, des clefs de bronze, un petit Mercure, plusieurs petits lièvres de bronze; des épingles en métal ou en ivoire, plusieurs styles, une tête d'aigle en bronze tenant une couleuvre dans son bec, des dés à jouer, des flûtes en os et autres matières; une jolie tête de femme en terre blanche, des cornalines avec le mot BIBI, un chevalier romain tenant deux javelots dans sa main, deux divinités ailées, la louve allaitant Romulus et Rémus, un personnage le coude appuyé sur sa bêche; d'autres personnages inconnus, de nombreuses poteries dont quelques-unes ornées de dessins d'une licence scandaleuse, des verres colorés de toute sorte, des grains de collier, un pied de faune, enfin une tête mutilée et plusieurs ornements en pierre.

« Que sont devenus tous ces objets et qu'a-t-on fait au Châtelet depuis 1840 ?

« Sur ces deux derniers points, j'ai pensé que la paroisse de Fontaines pouvait avoir eu la bonne fortune d'être encore aujourd'hui confiée à un digne successeur de M. Phulpin; j'écrivis à tout hasard et sans même en savoir le nom, à M. le curé actuel de ce village, qui a bien voulu me répondre par une lettre instructive dont voici les principaux passages :

Fontaines-sur-Marne, 18 janv. 1876.

Monsieur, je répons poste pour poste à l'honorable lettre que vous m'adressez au sujet des antiquités gallo-romaines qui gisent sur le territoire de la paroisse dont je suis le pauvre petit curé. Ce territoire cache et recouvre bien des secrets que l'avenir pourra découvrir, et le hasard plutôt encore que de savantes recherches;

car, il n'y a pas à en douter, la montagne du Châtelet n'était pas seule couverte d'habitations, gauloises d'abord et ensuite gallo-romaines, mais encore tous les environs de cette montagne étaient peuplés d'établissements militaires et civils qui, aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne, en firent un boulevard des mieux fortifiés de la frontière romaine contre les invasions des peuples d'outre-Rhin qui étaient alors pour la Gaule les Prussiens d'aujourd'hui. Malheureusement tout a été détruit avec un raffinement qui n'avait même pas permis d'en soupçonner l'existence jusqu'à M. Grignon. Mais ce savant ne connaissait que la montagne sans soupçonner ce qui se rattachait à cette localité dans les environs qui restent encore à explorer... Ainsi non seulement la montagne était fortifiée, mais encore l'aqueduc qui l'alimentait d'eau et aussi toute la crête et de la montagne et des coteaux qui aboutissaient là. Que ne m'est-il permis d'espérer une enquête un peu sérieuse de notre localité, ou que n'avons-nous quelques ressources pour faire des fouilles avec succès? — Depuis M. Grignon l'on a fait de nouvelles découvertes; alors il ne pouvait s'expliquer bien des choses : bains publics, réservoirs, fours à potier, puits sur une montagne à 200 pieds au-dessus du niveau de la Marne et sans eau; il ne connaissait pas l'aqueduc qui amenait l'eau sur le Châtelet depuis une distance de 1500 mètres près de la Haute-Borne<sup>1</sup>. Cet ouvrage fut découvert en 1845, mais si l'on tient la tête de l'aqueduc, l'on en ignore le parcours et je soupçonne les fondations des piles sur lesquelles s'élevaient des arcades qui avaient jusqu'à 47 mètres d'élévation, et ce sont ces fondations que je voudrais explorer. — M. Phulpin possédait un riche médailler ramassé au Châtelet. Ce médailler est devenu la propriété de M. Phulpin son neveu, curé de Fronville, mort du choléra en 1854, en portant secours à ses paroissiens; mais il a été vendu à vil prix à quelques amateurs de Reims. Peut-être est-il dans un musée de cette localité. Comme je n'étais pas, en ce moment, en relations intimes avec ce confrère, je vous avoue que j'ai perdu la piste de ce trésor. M. Phulpin ignorait, comme Grignon, l'aqueduc et les environs du Châtelet. En 1845, M. Romieu, préfet du département, fit relever la Haute-Borne et faire des fouilles qui amenèrent à découvrir la tête de l'aqueduc, et M. Pothier, juge de paix du canton, qui suivit jour par jour ces explorations, fit imprimer deux notices sur ce sujet<sup>2</sup>. Enfin votre serviteur a fait insérer

1. L'auteur de la lettre veut parler de la fameuse borne sur laquelle est l'inscription · VIROMARVS | : ISTATILI · F ·

2. L'une dans la *Revue champenoise*, publiée par Carnandet (Chaumont,

dans le journal *la Haute-Marne*, en cinq feuillets<sup>1</sup>, le résumé succinct de tout ce qui a été dit et de tout ce qu'on connaît sur nos antiquités. Voilà, Monsieur, la réponse que je devais faire à votre très-honorée du 15 janvier. Si vous désirez de nouveaux renseignements, je m'empresserai de vous les offrir.

F. S. GELIN,  
curé de Fontaines et de Sommeville.

M. Bordier conclut en demandant l'autorisation de remercier son honorable correspondant au nom de la Société, et de joindre à la lettre qu'il lui adressera les trois derniers volumes des Mémoires et Bulletin. M. Quicherat fait ressortir l'intérêt qui s'attache à tous les renseignements concernant la première fouille importante qui ait été faite en France avec méthode et dans un but purement scientifique. M. Chabouillet demande l'insertion de la lettre de M. le curé de Fontaines au compte-rendu de la séance. M. Pol Nicard propose de chercher les moyens d'obtenir la reprise des fouilles de la montagne du Châtelet. Cette dernière question est ajournée, et la double autorisation demandée par M. Bordier lui est accordée.

### Séance du 9 Février.

Présidence de M. DE MONTAIGLON, président.

#### Ouvrages offerts :

*Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique*, XIV<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1 à 6, in-8<sup>o</sup>.

*Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, 1875, in-8<sup>o</sup>.

1856); l'autre intitulée : *Aqueduc de construction romaine* (Paris, imp. Poitevin, 1866.)

1. Numéros des 21 à 28 mars 1875.